

PIG Amélioration de l'habitat



Pornic Agglomération Pays de Retz

Manuel CORBINEAU

Service Habitat

2 rue du Docteur Ange Guépin

ZAC de la Chaussée

44 215 PORNIC Cedex

Tel : 02 40 02 65 12

mcorbineau@pornicagglo.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un PIG (programme d'intérêt général) est porté par le PETR du Pays de Retz (pôle d'équilibre territorial et rural).

Pornic Agglo Pays de Retz a défini ses objectifs sur 3 ans afin de lutter contre la précarité énergétique et encourager le maintien à domicile.

Le PIG a débuté le 1^{er} mars 2018. Il est prolongé pour 1 an 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023.

Sur l'année 2021, un partenariat avec ALISEE a été signé afin de permettre à l'ensemble des ménages de bénéficier d'informations et de conseils neutres et gratuits sur leur projet de rénovation.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

PETR du Pays de Retz avec des objectifs définis sur chaque EPCI (dont le territoire de Pornic Agglo).

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants sous conditions de ressources ANAH + propriétaires bailleurs si conventionnement ANAH.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Si dossier accepté par l'ANAH.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

500 €/dossier + financement du prestataire Citémétrie.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

PETR pays de Retz/ANAH/Citémétrie

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

50 000€ pour les aides aux particuliers

15 000€ pour l'ingénierie (prestataire)

